Roquesteron : le projet d'arrêt du PLU approuvé

Le conseil municipal s'est réuni en tout premier lieu pour valider le projet d'arrêt du Plan local d'urbanisme du territoire de la commune, placée actuellement sous le Règlement national d'urbanisme (RNU).
La maire, Danielle Chabaud, rappelle que *« toutes les procédures ont été respectées ainsi que les codes de l'urbanisme et la loi portant sur l'engagement national pour l'environnement, la réunion publique du 11 mars 2019 ayant présenté le projet de PLU amendé avant arrêt »*. L'assemblée a approuvé le projet d'arrêt du PLU et le bilan de la concertation publique.
La première magistrate a présenté les grandes lignes à venir : la consultation des personnes publiques associées à ce projet d'urbanisme. Une enquête publique interviendra sous peu.



Danielle Chabaud présente le Document d'information communal sur les risques majeurs aux élus. (Photo C. P.)

Risques majeurs

Danielle Chabaud a présenté le « Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) » servant de référent en termes de prévisions et d'informations données à la population. L'objectif est de l'informer sur les risques encourus dans la commune et les mesures de sauvegarde à respecter en cas d'alerte. Les principaux risques concernent les incendies, les inondations et les éboulements. Le Dicrim sera distribué aux habitants dans le courant du mois de mai et le maire invite les Roquérois *« à le lire très attentivement »*.
Par ailleurs, dans le cadre du programme 2018-2023 « Rivières sauvages », les Préalpes d'Azur mettent en place un projet comportant un dispositif de garde forestière régionale. Elle assurera essentiellement des missions de prévention, d'information, de sensibilisation et de surveillance du risque d'incendie aux abords des espaces naturels et forestiers. Roquesteron, point central du secteur de l'Estéron, pourrait accueillir un binôme de gardes en lien régulier avec les services de la base Force 06 du Département et du centre de secours de Roquesteron.

Les travaux toujours d'actualité

La 1re tranche de travaux concernant la fermeture d'une partie de la halle Saint-Jean étant achevée, le maire propose de continuer avec une 2e tranche d'aménagement qui verra l'installation d'un nouveau podium. *« Celui existant est usagé et ne présente plus aucun confort pour les différents intervenants: »* Coût de cette réalisation : 6 825 euros. Les élus ont approuvé d'autres travaux, comme la réfection des escaliers situés à la montée du Cimetière et la pose de mains courantes au foyer rural pour un total de 18 359 euros. Pour mener à terme ces projets, une aide financière sera sollicitée auprès du Département.

CHRIS PONSOT

Et aussi...

Élections européennes dimanche 26 mai

Lors de cette élection, le scrutin sera ouvert à 8 h et clos à 18 h, dans la salle d'honneur de la mairie, 1 rue du Pont-de-France.

Emploi

Les élus ont approuvé la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps partiel, à raison de 25 heures hebdomadaires à partir du 1er août 2019. Pour pourvoir ce futur poste, le maire souligne *« qu'un appel à candidature sera lancé en temps voulu par voie d'affichage sur les panneaux réservés à cet effet »*.